



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 mars 2014  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur  
l'évaluation de l'impact sur l'environnement  
dans un contexte transfrontière

#### Sixième session

Réunion des Parties à la Convention sur  
l'évaluation de l'impact sur l'environnement  
dans un contexte transfrontière agissant  
comme réunion des Parties au Protocole relatif  
à l'évaluation stratégique environnementale

#### Deuxième session

Genève, 2-5 juin 2014  
Points 3 c) et 11 c) de l'ordre du jour provisoire

**Questions en suspens: projet de décision conjoint**

**Adoption des décisions: décisions à adopter conjointement**

### **Rapport sur le budget et les dispositions financières pour la période écoulée depuis la cinquième Réunion des Parties à la Convention**

**Note du secrétariat**

GE.14-21601 (F) 050514 080514



\* 1 4 2 1 6 0 1 \*

Merci de recycler



### *Résumé*

La Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale ont prié le secrétariat de la Convention, conformément aux règles de gestion financières de l'ONU, de suivre les dépenses engagées dans le cadre de la Convention et d'établir pour la session suivante de la Réunion des Parties un rapport établi d'après les informations contenues dans les rapports semestriels (ECE/MP.EIA/15, décision V/10-I/10, par. 14). Le présent rapport vise la période écoulée entre la cinquième Réunion des Parties, tenue en juin 2011 et la mi-mars 2014, et fait état des dépenses estimées jusques et y compris la sixième Réunion des Parties à la Convention, en juin 2014. Le Fonds d'affectation spéciale présentait un solde positif à la fin de la période.

Les réunions des Parties sont invitées à prendre connaissance des informations ci-après et d'en tenir compte dans leurs délibérations sur les questions budgétaires.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1	4
II. Contributions annoncées et collecte de fonds .....	2–4	4
III. Recettes et dépenses.....	5–17	4
IV. Excédent de dépenses et économies.....	18–19	8
V. Besoins de financement non couverts et fonds de réserve .....	21–22	10
Annexe		
Détails du rapport financier.....		11
Tableaux		
1. Recettes et dépenses.....		5
2. Besoins de financement .....		9

## I. Introduction

1. Le présent rapport indique les recettes, les contributions en nature et les dépenses relatives à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) et à son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Protocole ESE) et vise la période écoulée entre la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention, tenue en juin 2011, et la mi-mars 2014; il présente les dépenses estimées jusques et y compris la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention, tenue en juin 2014, ainsi que le solde du Fonds d'affectation spéciale de la Convention à la fin de la période. En outre, il indique les économies effectuées ainsi que l'excédent de dépenses. Des précisions sur les recettes et les dépenses figurent dans l'annexe.

## II. Contributions annoncées et collecte de fonds

2. Les contributions annoncées à la cinquième Réunion des Parties à la Convention n'ont pas été suffisantes pour financer le budget de la Convention et du Protocole pendant la période allant jusqu'à la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention et à la deuxième session de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole<sup>1</sup> car elles ne représentaient même pas 50 % de ce budget. Les Parties ont été invitées en conséquence à faire des contributions supplémentaires sachant que les réunions des Parties avaient: a) encouragé les Parties qui n'avaient pas encore annoncé de versement à faire des contributions pendant le cycle budgétaire en cours et les cycles budgétaires futurs; et b) encouragé également les Parties qui n'avaient annoncé jusque-là qu'un financement ou des contributions en nature limitées, à majorer leur apport pour le cycle budgétaire en cours et les cycles budgétaires futurs<sup>2</sup>.

3. Le Président du Bureau a adressé une lettre à plusieurs Parties en mars 2012 et de nouveau en mai 2013 à ce sujet. Au cours de la période considérée, certaines Parties ont fait des contributions qui n'avaient pas été annoncées, notamment après l'envoi de la lettre du Président. En particulier, la Norvège a fait une contribution dépassant le septuple du montant de la contribution qu'elle avait initialement annoncée. La Finlande a financé les services d'un expert affecté auprès du secrétariat tout au long de la période d'intersession (soit pendant quatre années consécutives).

4. Tous les pays devraient en principe donner suite à leurs annonces de contribution au cours de la période d'intersession. Au moment de l'établissement du présent rapport, à la mi-mars 2014, des contributions annoncées pour 2014 par la Croatie et la Hongrie mais non acquittés restaient encore en voie de règlement.

## III. Recettes et dépenses

5. Le tableau 1 récapitule les recettes et dépenses exprimées en dollars des États-Unis. Des Parties ont versé des contributions financières au Fonds d'affectation spéciale de la Convention (voir annexe, tableaux A.1 et A.2).

6. Des activités inscrites dans le plan de travail<sup>3</sup> ont reçu le rang de priorité 1 ou 2 dans le budget de la Convention et du Protocole tandis que d'autres activités, qui ne figuraient pas explicitement dans le plan de travail ou qui n'étaient pas destinées à être financées

---

<sup>1</sup> Voir ECE/MP.EIA/15, décision V/10-I/10.

<sup>2</sup> Décision V/10-I/10, par. 8 et 9.

<sup>3</sup> ECE/MP.EIA/SEA/2, décision V/9-I/9.

sur le budget ont reçu le rang de priorité 3. Les contributions annoncées mais non affectées à des activités précises devaient être strictement utilisées pour financer des activités de priorité 1 ou 2.

7. Certains pays ont imposé des conditions concernant l'utilisation de leurs contributions, notamment en les destinant à des activités de priorité 2 et en particulier au financement de la participation de représentants de pays à économie de transition à des réunions. La Suisse a alloué des fonds pour la fourniture de conseils techniques à l'Ouzbékistan, qui avait été prévue dans le plan de travail mais ne devait pas en principe être financée sur le budget de la Convention et du Protocole (raison pour laquelle cette activité avait reçue le rang de priorité 3). La Suède et la Suisse ont fourni des fonds pour des activités qui n'étaient pas inscrites dans le plan de travail mais qui découlaient implicitement de la déclaration faite à la première session de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole et qui ont reçu la priorité 3. La Suisse a fait une contribution destinée à couvrir les frais d'une réunion organisée parallèlement à la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» tenue à Astana en septembre 2011, tandis que la contribution de la Suède avait pour but de permettre au secrétariat d'appuyer la ratification de la Convention par la Fédération de Russie. L'Allemagne a fourni des fonds pour l'organisation de l'atelier sur la participation du public tenu conjointement avec la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) en octobre 2012, comme cela avait été prévu dans le plan de travail, mais sans inscription des crédits correspondants dans le budget de base (cette activité avait par conséquent reçu la priorité 3). L'Allemagne avait en outre financé l'élaboration du projet de recommandations de bonnes pratiques relatives à la participation du public aux activités d'évaluation stratégique environnementale (qui, n'étant pas explicitement mentionnée dans le plan de travail, a reçu la priorité 3).

8. Une activité de priorité 2 – un atelier sur la coopération sous-régionale pour la mer Méditerranée – n'a pas été achevée au cours de la période d'intersession précédente et a donc été reportée, de même que l'inscription budgétaire la concernant (22 600 dollars).

9. Les recettes ainsi que les fonds prévus pour l'activité reportée se sont élevés à 970 973 dollars.

Tableau 1

**Recettes et dépenses**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant par priorité</i>			<i>Total</i>
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	
a) Contributions versées au Fonds d'affectation spéciale, les contributions non réservées étant allouées d'abord aux activités de priorité 1 (voir tableaux A.1 et A.2)	684 219	180 520	83 634	<b>948 373</b>
b) Fonds destinés aux activités reportées (voir par. 8)	0	22 600	0	<b>22 600</b>
<b>c) Recettes totales du Fonds d'affectation spéciale pendant la période (a) + b))</b>	<b>684 219</b>	<b>203 120</b>	<b>83 634</b>	<b>970 973</b>
d) Dépenses du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention d'Espoo destinées à couvrir des activités de priorité 1 et 2 au titre du plan de travail (voir tableau A.3) prévues au budget et des activités de priorité 3 non prévues au budget (voir tableau A.4)	415 933	284 617	49 785	<b>750 335</b>

	<i>Montant par priorité</i>			<i>Total</i>
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	
e) 13 % des dépenses d'appui aux programmes des Nations Unies	54 071	37 000	6 472	<b>97 544</b>
<b>f) Solde du Fonds d'affectation spéciale: recettes moins dépenses pendant la période (c) - d) - e))</b>	<b>214 214</b>	<b>-118 496</b>	<b>27 377</b>	<b>123 094</b>
g) Contributions en nature, estimées par rapport au coût de l'activité prévu au budget (voir tableau A.7)	0	0	358 000	<b>358 000</b>

10. Le secrétariat a utilisé le Fonds d'affectation spéciale conformément au budget établi (voir tableau A.3 et les précisions figurant dans les tableaux A.5 et A.6). Des fonds ont été dépensés pour les deux activités de priorité 1 suivantes: le financement des honoraires d'un expert extérieur chargé de fournir des services de secrétariat et la rédaction des examens de l'application de la Convention et du Protocole. En outre, des fonds ont été dépensés pour les activités de priorité 2 suivantes:

- a) La sixième Réunion des Parties à la Convention et la deuxième Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole;
- b) Neuf réunions du Comité d'application;
- c) Trois réunions indépendantes du Bureau;
- d) Une réunion des présidents des bureaux des traités de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe relatifs à l'environnement et du Comité des politiques de l'environnement (il n'y a pas eu de quatrième réunion du Bureau);
- e) Trois réunions du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation stratégique environnementale;
- f) Traductions informelles de documents informels pour les réunions susmentionnées;
- g) Directives générales concernant le renforcement de la compatibilité entre la Convention et l'évaluation environnementale menée dans le cadre de l'expérience de l'État en matière écologique dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale;
- h) Frais de voyage du secrétariat liés au plan de travail;
- i) Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région.

11. En outre, le secrétariat a dépensé des fonds prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale à la suite des contributions spécifiques faites par les pays suivants:

- a) La Suède et la Suisse, pour financer la réunion tenue parallèlement à la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» et pour soutenir la ratification de la Convention par la Fédération de Russie;
- b) L'Allemagne, pour financer l'atelier conjoint sur la participation du public à l'application de la Convention d'Aarhus et l'élaboration par un consultant d'un projet de recommandation de bonnes pratiques relatives à la participation du public à l'évaluation stratégique environnementale;
- c) La Suisse, pour financer un appui technique à l'Ouzbékistan en vue de permettre à ce pays de réviser sa législation nationale aux fins de l'application de la Convention et de proposer des amendements.

12. Les dépenses se sont élevées à 750 335 dollars, auxquels ont été ajoutés 13 % des dépenses d'appui aux programmes des Nations Unies d'un montant de 97 544 dollars, ce qui laisse un solde de 123 094 dollars dans le Fonds d'affectation spéciale.

13. Par des contributions en nature, les Parties, ainsi que d'autres États et organisations, ont également mené ou financé les activités de priorité 3 au titre du plan de travail dans les domaines suivants (tableau A.7):

a) Appui financier fourni pour la participation d'un orateur à la réunion tenue parallèlement à la Conférence ministérielle d'Astana;

b) Réunions de coopération sous-régionales tenues en Pologne et en Estonie pour les pays de la région de la mer Baltique;

c) Un atelier de quatre jours visant à renforcer les moyens disponibles pour assurer le développement des systèmes d'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) et d'évaluation stratégique environnementale (ESE) en Ouzbékistan en partageant l'expérience acquise par d'autres pays dans la mise en œuvre de la Convention d'Espoo et en particulier de son Protocole;

d) Un projet pilote entre le Bélarus et l'Ukraine (2013-2014);

e) Des conseils et une formation techniques portant sur l'évaluation stratégique environnementale au Bélarus;

f) Un atelier offrant une formation à l'évaluation stratégique environnementale en Arménie;

g) Un atelier offrant une formation en Ukraine;

h) Établissement de la législation relative à l'évaluation stratégique environnementale dans la République de Moldova;

i) Des séminaires sur l'échange de bonnes pratiques relatives à la biodiversité et aux énergies éolienne et hydraulique et un atelier sur les effets à longue distance des activités liées à l'énergie nucléaire.

14. Des fonds obtenus par le biais de l'Initiative Environnement et sécurité (ENVSEC) (financement par la Suède) ont été alloués pour financer les conseils et la formation techniques relatifs à l'évaluation écologique environnementale au Bélarus et le projet pilote sur l'analyse a posteriori de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière mené par le Bélarus et l'Ukraine. En outre, ces fonds ont permis l'organisation, en avril 2014, d'un séminaire sous-régional consacré à la présentation des résultats du projet pilote (coût total: 210 000 dollars).

15. Les fonds alloués par la Suisse à titre d'aide de préadhésion à l'Ouzbékistan pour l'élaboration d'une législation relative à la mise en œuvre de la Convention ont été complétés par des fonds fournis par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) (montant total: 8 000 dollars).

16. À partir de 2013, les fonds obtenus par le biais du Programme pour une économie plus verte dans le cadre du Partenariat oriental soutenu financièrement par l'Union européenne au titre de sa politique de voisinage (Partenariat oriental pour une économie verte) ont conduit à une augmentation importante des recettes (qui se sont élevées à 2 millions d'euros pour la période 2013-2017, sur lesquels 422 626 dollars ont été alloués en 2013). Ces fonds ont permis de faire des économies quant à l'utilisation du Fonds d'affectation spéciale et de mettre en œuvre diverses activités du plan de travail en Arménie, en République de Moldova et en Ukraine. En outre, ils ont permis de financer l'assistance législative fournie pour la mise en œuvre de la Convention en Géorgie (élément ne figurant pas dans le plan de travail mais demandé par la Géorgie), ainsi que les services

d'un expert extérieur à plein temps et d'un assistant administratif, financés à hauteur de 50 % par chacun des partenaires, chargés d'aider le secrétariat à planifier et gérer les activités de renforcement des capacités<sup>4</sup>.

17. Le coût des activités ci-dessus prévues dans le plan d'action qui ont été financées par des contributions en nature, a été estimé à 358 000 dollars.

#### **IV. Excédent de dépenses et économies**

18. Des économies égales ou supérieures à 10 000 dollars par poste budgétaire ont été réalisées en rapport avec ce qui suit:

a) Un expert extérieur chargé de fournir des services de secrétariat dont le poste était resté vacant pendant plusieurs mois au cours de la période considérée dans le présent rapport (économie réalisée: 53 417 dollars)<sup>5</sup>;

b) Le fait que le manque de personnel pendant une période prolongée a limité les voyages du secrétariat et a entraîné par conséquent des économies supplémentaires (70 344 dollars);

c) La promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la CEE a été également réalisée à un coût réduit (économie réalisée: 21 584 dollars);

d) La décision du Bureau de ne pas financer la participation des pays n'appartenant pas à la CEE aux réunions du Groupe de travail tenues en 2012 et 2013 a entraîné une économie de 30 000 dollars;

e) Au cours de la période d'intersession, le Comité d'application n'a pas recommandé la réalisation d'études de résultats par pays visant à aider les Parties à renforcer l'application et le respect chez elles de la Convention et du Protocole (une économie de 75 000 dollars due à l'annulation des activités concernées);

f) Grâce aux fonds collectés auprès d'autres sources, le secrétariat a été en mesure de financer les activités du plan de travail sans puiser dans le Fonds d'affectation spéciale, ce qui a permis de faire des économies utilisables pour des services de consultants (soit une économie de 48 498 dollars, notamment pour l'assistance législative en vue de l'adhésion du Bélarus et de la République de Moldova; pour un projet pilote transfrontière d'évaluation de l'impact sur l'environnement entre le Bélarus et l'Ukraine et pour une formation à l'évaluation stratégique environnementale en Arménie, au Bélarus et en Ukraine);

g) D'autres économies ont été réalisées notamment pour la traduction informelle de communications (10 000 dollars), des supports promotionnels (30 000 dollars) et la traduction informelle de documents informels (soit une économie de 55 000 dollars);

---

<sup>4</sup> Des fonds provenant de la même source devaient en principe couvrir le coût de plusieurs autres activités du plan de travail prévues en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Géorgie, dans la République de Moldova et en Ukraine pour la prochaine période d'intersession, en particulier en vue de promouvoir la ratification et l'application du Protocole relatif à l'ESE (assistance législative, projets pilotes, ateliers de formation et activités axées sur le partage de l'expérience acquise).

<sup>5</sup> Le crédit initialement prévu pour l'expert recruté sur des fonds extrabudgétaires avait été sous-estimé et n'aurait pas été suffisant pour financer entièrement ce poste pendant la période de trois ans prévue.

h) Enfin, des économies ont été réalisées dans l'organisation des ateliers ou des séminaires d'une demi-journée tenus dans le cadre des réunions du Groupe de travail, qui ont été principalement financés par des contributions en nature (une économie de 30 000 dollars).

19. Certaines dépenses pour des activités du plan de travail de priorité 2 ont dépassé le montant inscrit dans le budget:

a) Bien que le coût total de l'aide financière accordée pour la participation aux réunions du Groupe de travail soit resté en deçà du budget prévisionnel, le coût de la participation des représentants des pays en transition et des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) à la troisième réunion du Groupe de travail a légèrement dépassé ledit budget. Cela est dû à la décision du Groupe de travail de prolonger sa troisième réunion d'une demi-journée, qui a entraîné le paiement pour un jour supplémentaire de l'indemnité journalière de subsistance à tous les participants bénéficiant d'une aide financière;

b) Bien que le coût total des réunions du Bureau soit inférieur au budget prévisionnel, le coût de la réunion indépendante qu'il a tenue en 2014 a dépassé ce budget, le secrétariat ayant dû fournir des services d'interprétation simultanée.

20. Le tableau 2 présente les besoins budgétaires pour la période comprise entre les cinquième et sixième sessions de la Réunion des Parties et indique les montants budgétaires correspondant aux dépenses ainsi que les contributions en nature, compte tenu des économies et de l'excédent de dépenses. Le tableau 2 concerne les activités de priorité 1 et 2 qui seules étaient inscrites au budget.

Tableau 2

**Besoins de financement**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant par priorité</i>		
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>Total</i>
a) Budget pour la période comprise entre les cinquième et sixième Réunions des Parties (ECE/MP.EIA/15, décision V/10) et montants prévus pour les activités de priorité 1 reportées (voir tableau A.8)	470 000	685 000	<b>1 155 000</b>
b) Dépenses du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention d'Espoo concernant des activités prévues au budget du plan de travail (voir tableau 1)	415 933	284 617	<b>688 550</b>
c) Contributions en nature effectuées conformément au coût de l'activité prévue au budget (priorités 1 et 2) (voir tableau 1)	0	0	
d) Économies par rapport au budget pour les activités au titre du plan de travail (voir tableau A.8)	54 067	380 039	<b>434 450</b>
e) Excédent de dépenses par rapport au budget pour les activités liées au plan de travail (voir tableau A.8)	0	0	<b>0</b>
f) Besoins de financement non couverts (a) - b) - c) - d) + e))	0	20 000	<b>20 000</b>
g) 13 % des dépenses d'appui aux programmes des Nations Unies	0	2 600	<b>2 600</b>
<b>Total des besoins de financement non couverts (f) + g))</b>	<b>0</b>	<b>22 600</b>	<b>22 600</b>

## **V. Besoins de financement non couverts et fonds de réserve**

21. Le tableau 2 indique aussi les besoins de financement non couverts à la fin de la période et correspondant au coût de l'atelier de coopération sous-régional pour la région de la mer Méditerranée, qui ne s'est pas tenu comme prévu. Un montant de 22 600 dollars doit donc être reporté à la prochaine période d'intersession, compte tenu des dépenses d'appui aux programmes des Nations Unies. Le reste des 123 094 dollars du Fonds d'affectation spéciale (tableau 1) pourra de ce fait être ajouté au fonds de réserve lorsque les montants définitifs des dépenses seront connus.

22. Un fonds de réserve de 411 925 dollars a été créé en reportant les fonds non dépensés pendant la période écoulée entre les troisième et quatrième et les quatrième et cinquième Réunions des Parties, ainsi qu'il a été décidé par la Réunion des Parties (lors des réunions concernées). Il est destiné à maintenir les activités menées au titre de la Convention en cas d'imprévus, par exemple un retard dans la réception des contributions.

## Annexe

### Détails du rapport financier

Tableau A.1

#### Recettes du Fonds d'affectation spéciale de la Convention

(En dollars des États-Unis)

<i>Partie<sup>a</sup></i>	<i>Description de la contribution annoncée dans le document ECE/MP.EIA/15, annexe, et contributions supplémentaires<sup>b</sup></i>	<i>Contributions annoncées</i>	<i>Montants reçus</i>
Albanie	Deux contributions non annoncées de 1 000 dollars É.-U. en 2013	0	2 000
Allemagne	30 parts au minimum jusqu'aux prochaines sessions de la Réunion des Parties à la Convention et de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole. La contribution s'effectuera en deux versements au minimum pour des activités précises. Les versements dépendront de l'existence de fonds inscrits au budget national adopté chaque année par le Parlement. En outre, une contribution non annoncée de 25 000 dollars É.-U. a été faite en 2012 pour payer les honoraires et les frais de voyage de consultants et pour prendre en charge une partie des frais de voyage des représentants des pays en économie de transition et d'ONG à la réunion conjointe Espoo-Aarhus sur la participation du public à l'évaluation stratégique environnementale	30 000	55 000
Arménie	Une contribution non annoncée	0	1 000
Autriche	Six parts par an pendant trois ans pour les deux instruments	18 000	18 083
Azerbaïdjan		0	0
Bélarus		0	0
Belgique	Une contribution non annoncée de 15 000 euros de la région des Flandres (Belgique) en 2011	0	20 000
Bosnie-Herzégovine		0	0
Bulgarie	5 000 dollars É.-U. pour la Convention et 3 000 dollars É.-U. pour le Protocole dans la période allant jusqu'à la prochaine Réunion des Parties, payables en 2012	8 000	8 000
Canada		0	0
Chypre	Contribution (non annoncée mais régulière) de 6 000 euros en 2011	0	8 208
Croatie	Trois parts par an	9 000	9 000
Danemark	Contribution non annoncée de 15 000 dollars É.-U. en 2013	0	14 970
Espagne		0	0
Estonie	Contributions non annoncées de 1 000 euros en 2012 et 2013	0	2 657
ex-République yougoslave de Macédoine		0	0
Finlande	(Report de 2 153 dollars É.-U.). Les services d'un expert associé seront financés pour un an et éventuellement pour une deuxième année. Des fonds ont été alloués pour trois ans (2011-2013) et confirmés pour une quatrième année (2014)	0	2 153
France	10 000 euros par an, sous réserve qu'ils soient disponibles dans le budget.	39 000	40 031
Grèce	Contributions non annoncées de 1 000 dollars É.-U. et de 2 000 dollars É.-U. en 2013	0	3 000
Hongrie	Une contribution de 4 000 dollars É.-U. par an jusqu'à la prochaine session de la Réunion des Parties (en 2011, 2012, 2013 et 2014)	16 000	15 981
Irlande	Contribution (non annoncée mais régulière) de 10 000 euros en 2011	0	13 680
Italie		0	0
Kazakhstan		0	0

<i>Partie<sup>a</sup></i>	<i>Description de la contribution annoncée dans le document ECE/MP.EIA/15, annexe, et contributions supplémentaires<sup>b</sup></i>	<i>Contributions annoncées</i>	<i>Montants reçus</i>
Kirghizistan		0	0
Lettonie		0	0
Liechtenstein		0	0
Lituanie	Contribution non annoncée de 1 500 dollars É.-U. en 2013	0	1 500
Luxembourg		0	0
Malte		0	0
Monténégro		0	0
Norvège	10 à 15 parts par an jusqu'aux prochaines sessions de la Réunion des Parties et de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole (contribution annoncée de 12,5 parts par an). Les versements dépendront de l'existence des fonds dans le budget national adopté chaque année par le Parlement. En outre, une contribution non annoncée de 100 000 NOK (17 014 dollars É.-U.) a été effectuée en 2011 pour couvrir en partie les frais de voyage des représentants de gouvernements et d'ONG de pays en transition. Une contribution du même ordre comprenant des éléments annoncés et non annoncés a été faite à la fin de 2011, pour 2012. En outre, des contributions non annoncées ont été effectuées comme suit: 52 649 dollars É.-U. en 2012; 55 474 dollars É.-U. à la fin de 2012, pour 2013; 49 584 dollars É.-U. à la fin de 2013, pour 2014 spécifiquement pour les services d'un expert extérieur qui fournira des services de secrétariat (jusqu'à concurrence de 37 000 dollars É.-U.) et pour financer la participation des pays en transition et des ONG (18 000 dollars É.-U.). En outre, des contributions non annoncées d'un montant de 160 000 NOK (27 145 dollars É.-U.) en 2012 et de 200 000 NOK (33 950 dollars É.-U.) en 2013 ont été faites pour financer la participation des pays en transition	37 500	286 508
Pays-Bas	48 000 euros pour la période d'intersession comprise entre les cinquième et sixième sessions de la Réunion des Parties	62 400	68 670
Pologne	Cinq parts par an jusqu'à la prochaine Réunion des Parties (en 2012, 2013 et 2014)	15 000	15 000
Portugal		0	0
République de Moldova	Contribution non annoncée de 1 000 dollars É.-U. en 2014	0	1 000
République tchèque	5 000 dollars É.-U. par an jusqu'à la prochaine Réunion des Parties selon la disponibilité des fonds dans le budget national	15 000	15 000
Roumanie	Contribution non annoncée de 415 dollars É.-U. correspondant aux intérêts produits par le Fonds d'affectation spéciale pour la commission d'enquête (2004-2006), effectuée en 2012. Contribution non annoncée de 5 000 dollars É.-U., en 2013	0	5 415
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		0	0
Serbie	1 000 dollars É.-U. en 2012	1 000	1 000
Slovaquie	2 000 euros	2 600	2 861
Slovénie	Trois parts par an pendant trois ans pour la Convention et le Protocole	9 000	9 000
Suède	20 parts en nature, principalement pour la coopération dans la région de la mer Baltique pour les deux instruments, sous réserve de l'approbation du budget national. Une contribution non annoncée a été effectuée à la fin de 2011 au titre des services de secrétariat fournis pour la ratification de la Convention et l'adhésion de la Fédération de Russie au Protocole	0	28 469

<i>Partie<sup>a</sup></i>	<i>Description de la contribution annoncée dans le document ECE/MP.EIA/15, annexe, et contributions supplémentaires<sup>b</sup></i>	<i>Contributions annoncées</i>	<i>Montants reçus</i>
Suisse	Probablement 20 000 dollars É.-U. (20 parts) par an jusqu'à la prochaine Réunion des Parties. Une contribution non annoncée de 25 000 CHF (28 474 dollars É.-U.) a été faite en 2011 en vue de financer les activités de développement des capacités en Asie centrale (Ouzbékistan) et une contribution non annoncée de 1 557 CHF a été faite en 2011 pour financer les coûts de l'organisation d'un événement parallèle au cours de la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui s'est tenue en 2011 (coûts réels: 1 650 dollars É.-U.)	60 000	95 114
Ukraine	6 000 dollars É.-U. (six parts) en tout pour la période allant jusqu'à la prochaine Réunion des Parties. Une contribution non annoncée de 415 dollars É.-U. correspondant aux intérêts produits par le Fonds d'affectation spéciale pour la commission d'enquête (2004-2006)	6 000	6 415
Union européenne	50 000 euros par an (voir par. 2 de la décision V/10 sur le budget, les dispositions financières et l'assistance financière)	195 000	198 657
<b>Total</b>		<b>523 500</b>	<b>948 373</b>

<sup>a</sup> Toutes les Parties à la Convention sont énumérées, qu'elles aient contribué ou non au Fonds d'affectation spéciale.

<sup>b</sup> Taux de change relatifs aux contributions annoncées, au 23 juin 2011: 1 euro = 1,40 dollar É.-U.

<sup>c</sup> Les parts ont une valeur de 1 000 dollars É.-U.

Tableau A.2

**Recettes du Fonds d'affectation spéciale de la Convention par date**

(En dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Partie</i>	<i>Montant reçu dans la monnaie initiale</i>	<i>Recettes</i>
<b>2011</b>			
3 mai	République tchèque	5 000 dollars É.-U.	5 000
27 mai	Pays-Bas	68 669,53 dollars É.-U.	68 670
27 mai	Hongrie	4 000 dollars É.-U.	4 000
14 juillet	Finlande	2 153 dollars É.-U. <sup>a</sup>	2 153
14 juillet	France	10 000 euros	14 306
19 juillet	Slovaquie	2 000 euros	2 861
30 août	Slovénie	3 000 dollars É.-U.	3 000
30 septembre	Suisse	45 000 francs suisses	51 253
31 octobre	Autriche	4 373,50 euros	5 967
18 novembre	Irlande	10 000 euros	13 680
28 novembre	Chypre	6 000 euros	8 208
12 décembre	Norvège	17 014,22 dollars É.-U.	17 014
22 décembre	Suisse	1 557 francs suisses	1 691
19 décembre	Norvège	16 444,28 dollars É.-U.	16 444
22 décembre	Belgique (région des Flandres)	15 000 euros	20 000
<b>2012</b>			
3 janvier	Suède	28 469,31 dollars É.-U.	28 469
3 janvier	Norvège	52 649,47 dollars É.-U.	52 649
4 janvier	Allemagne	15 000 dollars É.-U.	15 000
9 janvier	Roumanie	415 dollars É.-U.	415
9 janvier	Ukraine	415 dollars É.-U.	415
15 février	Slovénie	3 000 dollars É.-U.	3 000
27 mars	Bulgarie	8 000 dollars É.-U.	8 000
4 avril	Croatie	3 000 dollars É.-U.	3 000
25 avril	Union européenne	50 000 euros	66 401
3 mai	République tchèque	5 000 dollars É.-U.	5 000
28 juin	Arménie	1 000 dollars É.-U.	1 000
4 juillet	Hongrie	4 000 dollars É.-U.	4 000
4 août	Suisse	20 000 francs suisses	20 408
31 août	Norvège	27 144,56 dollars É.-U.	27 145
19 septembre	Pologne	5 000 dollars É.-U.	5 000
25 septembre	Allemagne	25 000 dollars É.-U.	25 000
22 novembre	Autriche	4 721,99 euros	6 117
27 novembre	Norvège	55 473,61 dollars É.-U.	55 474
28 novembre	France	10 000 euros	12 953

<i>Date</i>	<i>Partie</i>	<i>Montant reçu dans la monnaie initiale</i>	<i>Recettes</i>
29 novembre	Ukraine	6 000 dollars É.-U.	6 000
27 décembre	Estonie	1 000 euros	1 299
28 décembre	Norvège	17 587,81 dollars É.-U.	17 588
<b>2013</b>			
4 janvier	Grèce	1 000 dollars É.-U.	1 000
29 janvier	Danemark	14 970 dollars É.-U.	14 970
4 février	Pologne	5 000 dollars É.-U.	5 000
7 février	Albanie	1 000 dollars É.-U.	1 000
11 avril	République tchèque	5 000 dollars É.-U.	5 000
17 avril	France	10 000 euros	12 771
17 avril	Autriche	6 000 dollars É.-U.	6 000
18 avril	Union européenne	50 000 euros	63 857
18 avril	Slovénie	3 000 dollars É.-U.	3 000
29 avril	Croatie	1 000 dollars É.-U.	1 000
3 mai	Norvège	33 949,63 dollars É.-U.	33 950
3 juin	Hongrie	3 981,20 dollars É.-U.	3 981
22 août	Roumanie	5 000 dollars É.-U.	5 000
30 septembre	Lituanie	1 500 dollars É.-U.	1 500
31 octobre	Norvège	16 660,43 dollars É.-U.	16 660
5 novembre	Albanie	1 000 dollars É.-U.	1 000
8 novembre	Allemagne	15 000 dollars É.-U.	15 000
8 novembre	Serbie	1 000 dollars É.-U.	1 000
29 novembre	Suisse	20 000 francs suisses	21 763
16 décembre	Norvège	49 583,62 dollars É.-U.	49 584
20 décembre	Grèce	2 000 dollars É.-U.	2 000
26 décembre	Estonie	1 000 euros	1 359
<b>2014</b>			
Février	Pologne	5 000 dollars É.-U.	5 000
Mars	Union européenne	50 000 euros	68 399
Mars	République de Moldova	1 000 dollars É.-U.	1 000
<sup>b</sup>	Hongrie	4 000 dollars É.-U.	4 000
<sup>b</sup>	Croatie	5 000 dollars É.-U.	5 000
<b>Total</b>			<b>908 669</b>

<sup>a</sup> Report concernant une contribution effectuée au cours de la période précédente (ce montant avait été indiqué par erreur en dollars É.-U. (5 000 dollars) plutôt qu'en euros (5 000 euros).

<sup>b</sup> Le virement était encore en cours à la mi-mars 2014.

Tableau A.3

**Dépenses du Fonds d'affectation spéciale de la Convention**

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense<sup>a</sup></i>
1	Sixième Réunion des Parties à la Convention et deuxième Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole, à Genève (qui devait initialement se tenir en Ukraine)	2		Participation des pays en transition	40 000
				Participation des ONG	20 000
				Orateurs invités	10 000
				Participation des pays non membres de la CEE	20 000
<b>Total pour l'activité</b>					<b>90 000</b>
2.1	Réunions du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement et de l'évaluation stratégique environnementale, Genève	2	Première réunion, 24-26 avril 2012	Participation des pays en transition	15 604
				Participation des pays non membres de la CEE	8 739
				Participation des pays en transition	0
2.2			Deuxième réunion, 27-30 mai 2013	Participation des ONG	22 212
				Participation des pays non membres de la CEE	8 044
				Participation des pays en transition	0
2.3			Troisième réunion, 11-14 novembre 2013	Participation des pays en transition	25 210
				Participation des ONG	10 475
				Participation des pays non membres de la CEE	0
<b>Total pour l'activité</b>					<b>90 284</b>
3.1	Réunions (indépendantes) du Bureau	2	Première réunion, 31 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2012	Participation des pays en transition (membres du Bureau)	1 507
3.2			Deuxième réunion, 31 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2013	Participation des pays en transition (membres du Bureau)	888
3.3			Troisième réunion, 30 et 31 janvier 2014	Participation des pays en transition (membres du Bureau)	7 530
3.4			Réunion des présidents des bureaux des traités de la CEE et du Comité des politiques de l'environnement (pas de quatrième réunion du Bureau)	Participation des pays en transition (membres du Bureau)	1 350
<b>Total pour l'activité</b>					<b>11 275</b>

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense<sup>a</sup></i>
4.1	Réunions du Comité d'application, Genève	2	Vingt-deuxième session, 5-7 septembre 2011	Participation des pays en transition (membres du Comité)	6 794
4.2			Vingt-troisième session, 5-7 décembre 2011	Participation des pays en transition (membres du Comité)	4 330
4.3			Vingt-quatrième session, 20-23 mars 2012	Participation des pays en transition (membres du Comité)	4 699
4.4			Vingt-cinquième session, 11-13 septembre 2012	Participation des pays en transition (membres du Comité)	3 689
4.5			Vingt-sixième session, 26-28 novembre 2012	Participation des pays en transition (membres du Comité)	3 961
4.6			Vingt-septième session, 12-14 mars 2013	Participation des pays en transition (membres du Comité)	4 072
4.7			Vingt-huitième session, 10-12 septembre 2013	Participation des pays en transition (membres du Comité)	3 206
4.8			Vingt-neuvième session, 10-12 décembre 2013	Participation des pays en transition (membres du Comité)	4 055
4.9			Trentième session, 25-27 février 2014	Participation des pays en transition (membres du Comité)	3 677
<b>Total pour l'activité</b>					<b>38 484</b>
5	Traduction informelle de documents informels pour les réunions susmentionnées	2			10 000
<b>Total pour l'activité</b>					<b>10 000</b>
6	Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE (avec la présentation des résultats au Groupe de travail)	2	Frais de voyage et de subsistance du secrétariat (précisés dans le tableau A.5)		3 416
<b>Total pour l'activité</b>					<b>3 416</b>
7.1	Expert extérieur chargé de fournir des services de secrétariat pour l'application de la Convention et du Protocole	1	Juillet-décembre 2011	Poste extrabudgétaire	92 911
7.2			2012	Poste extrabudgétaire	132 936
7.3			2013	Poste extrabudgétaire	81 416
7.4			Janvier-juin 2014	Poste extrabudgétaire	89 321
<b>Total pour l'activité</b>					<b>396 583</b>
8.1	Autres services d'appui au secrétariat	2	Consultants	Projet de directive générale visant à accroître la cohérence avec les études écologiques publiques (émoluments et voyages)	11 502
8.2			Supports promotionnels	(Aucune)	0
8.3			Voyages du secrétariat liés au plan de travail	Voyages et indemnités journalières de subsistance du secrétariat (précisions fournies dans le tableau A.6)	19 656
<b>Total pour l'activité</b>					<b>31 158</b>

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense<sup>a</sup></i>
9.1	Respect et application de la Convention	1	Traduction informelle de documents		0
9.2			Rédaction de l'examen de l'application de la Convention	Services du consultant chargé d'élaborer un projet d'examen de l'application de la Convention et du Protocole dans la période 2010-2013 (honoraires); traduction informelle des rapports nationaux présentés par les Parties (du russe à l'anglais)	19 350
9.3			Étude des résultats par pays		0
9.3.1			(Aucune)		0
9.3.2			(Aucune)		0
9.3.3			(Aucune)		0
<b>Total pour l'activité</b>					<b>19 350</b>
10	Échange de bonnes pratiques	2	Ateliers, ou séminaires d'une demi-journée, au cours des réunions du Groupe de travail sur:		
10.1			a) La biodiversité, mai 2013	(En nature)	0
10.2			b) Les énergies renouvelables, juin 2014	(En nature)	<i>10 000</i>
10.3			c) Atelier d'une demi-journée sur les impacts à longue distance des activités liées à l'énergie nucléaire, novembre 2013	(En nature)	0
10.4			d) Aucune		0
<b>Total pour l'activité</b>					<b>10 000</b>
11	Promotion de la ratification et de l'application du Protocole	2	(Aucune)		0
<b>Total pour l'activité</b>					<b>0</b>
12	Coopération sous-régionale: atelier sur la région de la mer Méditerranée	2	(Aucune)		0
<b>Total pour l'activité</b>					<b>0</b>
<b>Total pour l'ensemble des activités</b>					<b>700 550</b>

<sup>a</sup> Les dépenses indiquées en italique sont des estimations.

Tableau A.4

**Dépenses du Fonds d'affectation spéciale de la Convention consacrées à des activités non prévues au budget**

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Dépense<sup>a</sup></i>
1	Réunion organisée parallèlement à la Conférence ministérielle d'Astana «Un environnement pour l'Europe», septembre 2011	3	Déclaration de Genève (par. 19), exprimant la disposition de la Suisse à allouer des fonds	Dispositions pratiques: interprétation et rafraîchissements  Participation des ONG	2 072  1 213
2	Services de secrétariat pour la ratification de la Convention et l'adhésion de la Fédération de Russie au Protocole	3	Déclaration de Cavtat (par. 17); Déclaration de Genève (par. 17), indiquant la disposition de la Suède à allouer des fonds	Réunion avec les représentants du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement et de l'Institut russe d'études juridiques et de droit comparé pour discuter de la mise en œuvre de la Convention d'Espoo par la Fédération de Russie, Moscou, 29 novembre 2011	1 441
3	Élaboration d'un projet de recommandations sur les bonnes pratiques relatives à la participation du public aux ESE (honoraires et voyages de consultants)	3	Notes informelles sur la réunion du Bureau tenue les 21 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2012 (par. 23); disposition de l'Allemagne à allouer des fonds	Honoraires et voyages de consultants	10 170
4	Atelier commun sur la participation du public à l'application de la Convention d'Aarhus (29 et 30 octobre 2012)	3	Activité inscrite au plan de travail; disposition de l'Allemagne à allouer des fonds	Participation des pays en transition et des ONG	15 888
5	Assistance technique à l'Ouzbékistan au titre de l'examen de sa législation nationale pour l'application de la Convention	3	Activité inscrite au budget; disposition de la Suisse à allouer des fonds	Honoraires et voyages de consultants et voyages du secrétariat	19 000
<b>Total pour l'ensemble des activités</b>					<b>49 785</b>

<sup>a</sup> Les dépenses indiquées en italique sont des estimations.

Tableau A.5

**Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE: frais de voyage et de subsistance**

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>But du voyage</i>	<i>Dépense</i>
11.1	Conférence extraordinaire de l'International Association for Impact Assessment (IAIA) sur l'évaluation stratégique environnementale, Prague, 21-23 septembre 2011 (deux personnes dont l'une payée sur le poste budgétaire prévu pour un expert associé)	1 525
11.2	Conférence internationale organisée par l'Institut coréen de l'environnement à Séoul, du 13 au 15 juin 2012 (la majeure partie des dépenses a été prise en charge par l'organisateur)	102
11.3	Conférence internationale organisée par l'Institut coréen de l'environnement à Séoul, les 17 et 18 novembre 2011 (la majeure partie des dépenses a été prise en charge par l'organisateur)	0
11.4	Conférence de l'IAIA sur les perspectives en matière d'énergie – le rôle des évaluations de l'impact sur l'environnement, Porto, 29 mai-1 <sup>er</sup> juin 2012 (deux personnes dont l'une payée sur le poste budgétaire prévu pour un expert associé)	1 788
<b>Total pour l'activité</b>		<b>3 416</b>

Tableau A.6

**Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance du secrétariat liés au plan de travail**

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro</i>	<i>But du voyage</i>	<i>Dépense<sup>a</sup></i>
8.3.1	Réunion parallèle sur l'importance de l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans la planification des projets relatifs à l'écologisation de l'économie et la gestion durable de l'eau, organisée au cours de la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», Astana en septembre 2011	2 895
8.3.2	Réunion avec des représentants du Département fédéral des affaires étrangères et de l'Office fédéral de l'environnement de la Suisse pour examiner les capacités de développement, Berne, 17 octobre 2011 (deux personnes dont l'une a été prise en charge sur le budget prévu pour le voyage d'un expert associé)	237
8.3.3	Présentation du rôle de la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) et de la Convention d'Espoo dans le cadre de la Conférence internationale de haut niveau sur le renforcement de la coopération en Asie centrale pour la gestion des eaux transfrontières et le rôle de la législation internationale relative à l'eau, et de la Convention de la CEE sur l'eau, et de l'atelier sur le Protocole relatif à l'eau et à la santé, Almaty (Kazakhstan), 25-27 octobre 2011 (activités financées sur le budget des projets liés à la Convention sur l'eau)	0
8.3.4	Cinquième séminaire sur la coopération relative à la Convention d'Espoo dans la sous-région de la mer Baltique, Sopot (Pologne), 27 et 28 octobre 2011	1 429
8.3.5	Atelier de formation sur le renforcement des moyens disponibles en Ouzbékistan pour comprendre et appliquer la Convention d'Espoo et, en particulier, le Protocole relatif à l'ESE, Tachkent, 9-12 novembre 2011 (coûts imputés sur le budget des projets liés à la Convention sur l'eau)	0
8.3.6	Réunion avec la Direction générale de la Commission européenne pour le développement et la coopération (EuropeAid) sur la participation du secrétariat de la Convention d'Espoo à la réalisation du Programme VERT/Partenariat oriental, Bruxelles, 16 mars 2012	631
8.3.7	Sixième séminaire sur la coopération pour l'application de la Convention d'Espoo dans la sous-région de la mer Baltique, Tallinn, 20 et 21 septembre 2012	1 923
8.3.8	Séminaire sur la promotion d'une économie verte dans les pays du Partenariat oriental après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), Bruxelles, 4 octobre 2012	1 199
8.3.9	Deuxième réunion du Bureau, Kiev, 31 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2013	1 652
8.3.10	Atelier de lancement d'un projet pilote sur l'analyse a posteriori des projets au Bélarus, avec l'Ukraine, Brest, 9 et 10 avril 2013 (deux personnes, frais pris en charge par l'ENVSEC)	0
8.3.11	Conférence de clôture portant sur un projet pluriannuel financé par la Suisse, qui visait à promouvoir l'évaluation de l'impact sur l'environnement en Asie centrale et en Azerbaïdjan, Douchanbé, 4-6 juillet 2013	3 059
8.3.12	Réunion du groupe directeur du Programme VERT/Partenariat oriental, Tbilissi, 16 et 17 septembre 2013 (coûts pris en charge par le Programme VERT/Partenariat oriental)	0
8.3.13	Atelier national de formation en Ukraine, 1 <sup>er</sup> -4 octobre 2014 (coûts pris en charge par le Programme VERT/Partenariat oriental)	0
8.3.14	Atelier national de formation organisé en Arménie, 26-29 octobre 2014 (coûts pris en charge par le Programme VERT/Partenariat oriental)	0
8.3.15	Table ronde nationale sur l'application de la Convention en Géorgie, Tbilissi, 4 novembre 2013 (coûts pris en charge par le Programme VERT/Partenariat oriental)	0
8.3.16	Troisième réunion du Bureau, Athènes, 30 et 31 janvier 2014 (deux personnes)	2 571
8.3.17	Réunion du Groupe de gestion et réunion sur les activités relatives à l'application et la coordination du Programme VERT/Partenariat oriental, Paris, 13 février 2014 (deux personnes)	2 061
8.3.18	Séminaire sous-régional pour la présentation des résultats du projet pilote sur l'analyse a posteriori des projets avec le Bélarus et l'Ukraine et sur le renforcement des moyens disponibles pour l'ESE (15 et 16 avril 2014), Minsk (coûts pris en charge par l'ENVSEC)	0
8.3.19	Réunion du Groupe de travail des institutions financières internationales sur l'environnement, Paris, 12-14 mai 2014	2 000
<b>Total pour l'activité</b>		<b>17 656</b>

<sup>a</sup> Les dépenses indiquées en italique sont des estimations.

Tableau A.7  
**Contributions en nature**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Date</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur<sup>a</sup></i>	<i>Notes</i>
Promotion	3	Réunion parallèle organisée au cours de la Conférence ministérielle d'Astana «Un environnement pour l'Europe»	21-23 septembre 2011	Suisse	2 000	Aide financière (orateur)
Coopération sous-régionale et renforcement des capacités	3	Cinquième séminaire sur la coopération pour l'application de la Convention d'Espoo dans la sous-région de la mer Baltique, Sopot (Pologne)	27 et 28 octobre 2011	Pologne	20 000	
Promotion de la ratification et de l'application du Protocole	2	Atelier sur le renforcement des moyens disponibles pour le développement des systèmes d'EIE et d'ESE en Ouzbékistan; partage des expériences avec d'autres pays en particulier pour l'application du Protocole, Tachkent	9-12 novembre 2011	GIZ et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ouzbékistan	15 000	Honoraires et voyages des formateurs pris en charge par le GIZ, et les frais locaux par le PNUD
Coopération sous-régionale et renforcement des capacités	3	Sixième séminaire sur la coopération pour l'application de la Convention d'Espoo dans la sous-région de la mer Baltique, Tallinn	20 et 21 septembre 2012	Estonie	20 000	
Respect et application de la Convention	3	Conseils techniques au Bélarus sur des améliorations législatives propres à faciliter l'application du Protocole	2013	ENVSEC, avec des fonds fournis par la Suède	25 000	Table ronde nationale de consultation organisée en septembre 2013 pour discuter des résultats préliminaires de la révision législative
Coopération sous-régionale et renforcement des capacités	3	Projet pilote sur l'analyse a posteriori des projets avec le Bélarus et l'Ukraine	2013-2014	ENVSEC, avec des fonds fournis par la Suède	100 000	Atelier de lancement en avril 2013; trois réunions du groupe de travail bilatéral sur la surveillance; une réunion de l'équipe de travail en 2013 et un atelier sur la participation du public, en février 2014

Activité	Priorité	Sous-activité	Date	Source	Valeur <sup>3</sup>	Notes
Coopération sous-régionale et renforcement des capacités	3	Réunions sous-régionales	15 et 16 avril 2014	ENVSEC, avec des fonds fournis par la Suède et le Programme VERT/ Partenariat oriental	45 000	Conférence sous-régionale sur la diffusion des résultats du projet pilote sur l'EIE au Bélarus et en Ukraine et activités de renforcement des capacités en Europe orientale et dans le Caucase
Promotion, ratification et application du Protocole	3	Ateliers comprenant une formation sur l'application du Protocole au Bélarus	Octobre 2013	ENVSEC, avec des fonds fournis par la Suède	60 000	Trois ateliers de formation locaux à Brest, Gomel et Grodno
Promotion, ratification et application du Protocole	3	Ateliers de formation, notamment à l'application du Protocole en Ukraine	1 <sup>er</sup> -4 octobre 2013	Programme VERT/ Partenariat oriental	34 000	Atelier national de formation de quatre jours
Promotion, ratification et application du Protocole	3	Ateliers comprenant une formation sur l'application du Protocole en Arménie	26-29 novembre 2013	Programme VERT/ Partenariat oriental	22 000	Atelier de formation national de quatre jours
Promotion, ratification et application du Protocole	3	Développement de la législation relative à l'ESE	2014	Programme VERT/ Partenariat oriental	15 000	Aide financière pour un orateur
<b>Total</b>					<b>358 000</b>	

<sup>a</sup> Les coûts indiqués pour les activités de priorité 3 figurant dans le présent budget (décision V/10) sont indicatifs. Les chiffres se rapportant à l'ENVSEC et au Programme VERT/Partenariat oriental sont tirés du budget du projet.

Tableau A.8  
**Budget postérieur à la décision V/10**  
(En dollars des États-Unis)

Numéro	Activité	Priorité	Sous-activité	Budget	Économies	Excédent de dépenses	Explication ou justification
<b>Activités logistiques</b>							
1	Sixième réunion des Parties à la Convention et deuxième réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole	2	-	90 000	0	0	Activité exécutée
2	Réunions du Groupe de travail sur l'EIE et l'ESE, Genève	2	-	120 000	29 716	0	Activité exécutée
3	Réunions (indépendantes) du Bureau	2	-	20 000	8 725	0	Activité exécutée
4	Réunions du Comité d'application	2	-	40 000	1 716	0	Activité exécutée grâce à une réunion supplémentaire (neuvième)

<i>Numéro</i>	<i>Activité</i>	<i>Priorité</i>	<i>Sous-activité</i>	<i>Budget</i>	<i>Économies</i>	<i>Excédent de dépenses</i>	<i>Explication ou justification</i>
5	Traduction informelle de documents informels pour les réunions susmentionnées	2	-	65 000	55 000	0	Activité exécutée
6	Promotion des contacts avec les pays n'appartenant pas à la région de la CEE	2	-	25 000	21 584	0	Activité exécutée
7	Expert extérieur chargé de fournir des services de secrétariat aux fins de l'application de la Convention et du Protocole (y compris la coordination du développement des capacités, le développement et la maintenance du site Web, le fonctionnement du centre d'échanges, la modification du questionnaire, la rédaction du troisième examen de l'application et d'autres documents)	1	-	450 000	53 417	0	Activité exécutée
8.1	Autres services de secrétariat fournis pour l'application de la Convention et du Protocole	2	Consultants	60 000	48 498	0	Activité exécutée. Utilisation limitée du Fonds d'affectation spéciale
8.2		2	Supports promotionnels	30 000	30 000	0	Activité non requise
8.3		2	Voyages du secrétariat liés au plan de travail	90 000	70 344	0	Activité exécutée
<b>Activités de fond</b>							
9.1	Respect et application de la Convention	2	Traduction informelle de communications	10 000	10 000	0	Activité non requise
9.2		1	Rédaction d'un examen de l'application	20 000	650	0	Activité exécutée
9.3		2	Étude de résultat par pays	75 000	75 000	0	Activité non requise
10	Échange de bonnes pratiques	2	Ateliers ou séminaires d'une demi-journée	40 000	30 000	0	Sur les quatre activités prévues, deux activités d'une demi-journée et une activité d'une journée ont été exécutées (avec des contributions en nature), et une autre a été annulée
<b>Activités reportées</b>							
11	Coopération sous-régionale		Atelier pour la sous-région de la mer Méditerranée	20 000	0	0	Activité reportée
<b>Total</b>				<b>1 555 000</b>	<b>434 450</b>		